

# ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ (AQSA)

## MODULE 1 - INTERDISCIPLINAIRE



Encadrer en toute sécurité un public en situation de handicap mental ou présentant des troubles du comportement



### POUR QUI ?

- ▶ professionnels titulaires d'un diplôme d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s)
- ▶ bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes intellectuelles dans leur club.



21 h de formation



14 au 16 février 2022



Voiron (38)



# ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ (AQSA)

## MODULE 1 - INTERDISCIPLINAIRE

### UNE QUALIFICATION FÉDÉRALE

*Trans'Formation*  
Organisme national de formation de la FFSA

Ce diplôme fédéral permet d'acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public en situation de handicap mental ou psychique et d'obtenir une certification complémentaire dans sa discipline pour l'accueil de ce public.



### PUBLIC

#### ► Professionnels titulaires d'un diplôme d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s) :

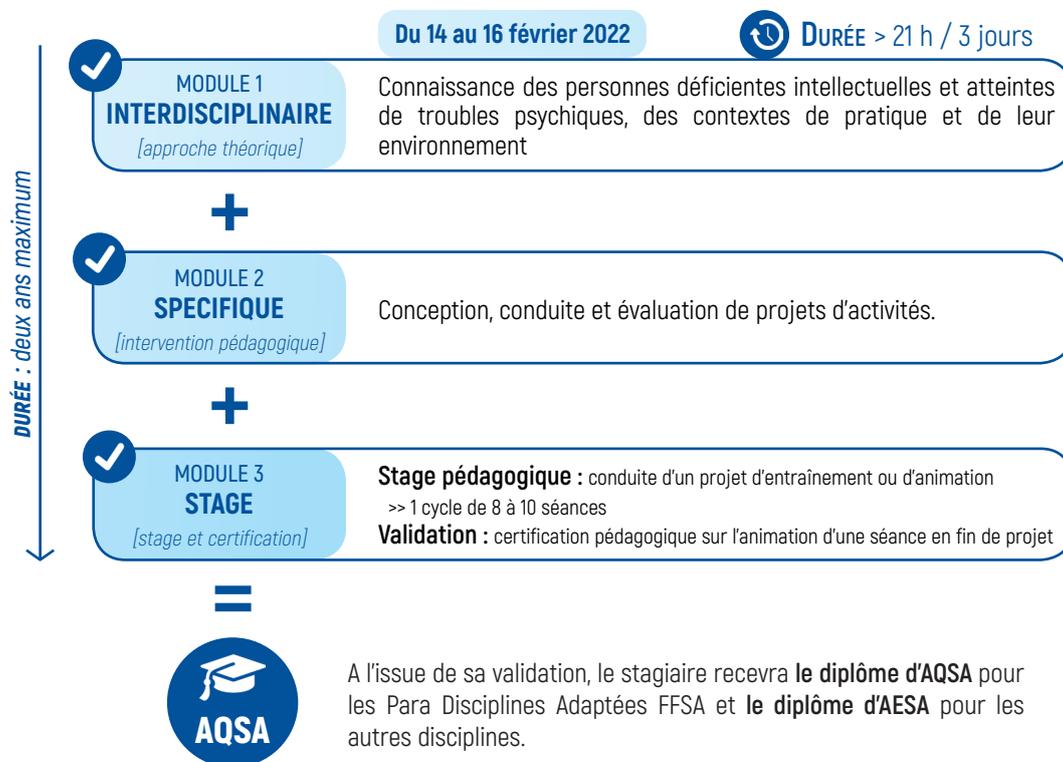
- Diplôme Jeunesse & Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
- Diplôme de l'enseignement supérieur : DEUG ou Licence STAPS
- Diplôme de la branche Sport : CQP

#### ► Bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique dans leur club.\*

\* ouverte mais non qualifiante : une attestation de participation sera délivrée



### ORGANISATION



Les modules peuvent être suivis de manière indépendante dans une durée maximum de 2 ans

## OBJECTIFS

Le module 1 apporte une connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique d'Activités Physiques et Sportives et de leur environnement.

### DURÉE

> 21 heures/ 3 jours

### COÛT PÉDAGOGIQUE\*

> 450 € /module [FINANCEMENT EMPLOYEUR]

> 240 € /module [TARIF INDIVIDUEL]

### HÉBERGEMENT/RESTAURATION

> Repas du midi sur demande

> Possibilité de formule « TOUT COMPRIS »

hébergement et restauration complète sur demande au moment de l'inscription



\* Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les OPCO.  
Des tarifs spécifiques s'appliquent pour les formations complètes (Module 1, 2 et 3)

## Quelques chiffres (MODULE 1 - INTERDISCIPLINAIRE)

DEPUIS 2014

**135**  
stagiaires

**2**  
abandons

Niveau de satisfaction

4,2 / 5



**100 %**  
obtention du  
diplôme

## ? La suite de la formation

### MODULE 2



COÛT

PAR DISCIPLINE : 450 € (240 € financement individuel)

OPTION APT : 650 € (350 € financement individuel)

- ▶ ACTIVITES GYMNIQUES ET ACROBATIQUES : **du 16 au 18 février 2022 - Voiron (38)**
- ▶ ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS : **du 21 au 25 février 2022 - Voiron (38)**
- ▶ AUTRES DISCIPLINES (handball, basket-ball, métiers de la forme, etc.) : **sur demande**

### MODULE 3



COÛT

90 €

- ▶ Le stage permettra de mettre en œuvre un cycle d'activité sportive en lien avec la spécialité du module 2 suivi.
- ▶ Le stagiaire choisit la structure dans laquelle il souhaite faire valider son stage, de préférence :
  - > celle dans laquelle il intervient habituellement (hors établissement médico-social ou de santé mentale)
  - > à défaut dans une association sportive affiliée à la FFSA ou dans une association affiliée à la fédération délégataire de la discipline.
- ▶ En amont de la certification, le stagiaire fera parvenir à l'ORFSA son projet avec l'ensemble des séances réalisées et analysées, ainsi que la séance qui sera certifiée. La date de la certification doit être définie 1 mois avant sa réalisation.



Organisme Régional de Formation

du Sport Adapté



## INSCRIPTIONS

DATE LIMITE : **31 JANVIER 2022**

### PRÉ-REQUIS

Intervenir ou avoir le projet d'intervenir dans une structure accueillant du public en situation de handicap dans le cadre d'une association sportive FFSA

Pour vous pré-inscrire à cette formation ► <https://bit.ly/33eKVkT>

Pour avoir plus d'informations, contactez **François-Xavier GIRARD** :

✉ [formation@sportadapte-aura.fr](mailto:formation@sportadapte-aura.fr)

☎ **06 60 90 53 95**



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

☎ 07 60 99 39 20 - 04 74 19 16 16  
✉ [contact@sportadapte-aura.fr](mailto:contact@sportadapte-aura.fr)

📍 Maison Régionale des Sports  
68, avenue Tony Garnier - CS 21001  
69304 LYON Cedex 07

[sportadapte-aura.fr](http://sportadapte-aura.fr)  
[formation.sportadapte-aura.fr](http://formation.sportadapte-aura.fr)



Soutenu  
par

  
MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes